

Le 21 juin 2006

Destinataires : éditeurs, producteurs et réalisateurs

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

Les juridictions qui participent à ce projet du PONC (soit l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nunavut, la Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon) vous invitent à soumettre des propositions de traductions et d'adaptations françaises de ressources de mathématiques soumises en réponse à l'appel de ressources CFR-0601 affiché à l'adresse suivante : <http://www.wncp.ca>. Alberta Education coordonne à la fois :

- l'appel de ressources de mathématiques M-9, en langue anglaise, pour le PONC (CFR-0601); et
- le présent appel de propositions de ressources de mathématiques M-9, en langue française, pour le PONC (CFP-0602).

Votre proposition doit inclure vingt-cinq pages consécutives de la traduction/adaptation française d'une ressource anglaise destinée aux élèves, ainsi que de la section correspondante de la ressource destinée aux enseignants, lesquelles auront été soumises en réponse à l'appel de ressources CFR-0601. La clientèle cible des ressources en langue française comprend des élèves francophones et des élèves en immersion française de la maternelle à la 9^e année de l'ensemble des juridictions qui adhèrent au PONC.

Une seule proposition par niveau sera retenue à la suite de cet appel de propositions (CFP-0602).

ÉCHÉANCIER

Propositions pour des ressources en français	Maternelle, 1^{re}, 4^e et 7^e années	2^e, 5^e et 8^e années	3^e, 6^e et 9^e années
Lettre d'intention	5 septembre 2006	7 septembre 2007	5 septembre 2008
Soumission des propositions	18 décembre 2006	21 décembre 2007	19 décembre 2008
Évaluation des ressources/propositions	Du 29 janvier au 2 février 2007	Du 28 janvier au 1 ^{er} février 2008	Du 2 février au 6 février 2009

.../2

Une proposition soumise en réponse à cet appel de propositions ne constitue pas une offre de contrat. Alberta Education n'est liée par aucune obligation d'accepter quelle que proposition que ce soit parmi celles qui lui seront soumises. Toutes les propositions soumises, incluant les pièces jointes, deviendront la propriété d'Alberta Education. Ces propositions seront conservées dans les archives d'Alberta Education et elles seront gérées conformément aux politiques officielles de gestion des dossiers.

La sélection d'une proposition de traduction/adaptation d'une ressource n'entraîne pas l'obligation, pour Alberta Education, d'approuver cette ressource, du moins, tant que l'ensemble des directives, des critères d'évaluation et des ententes antérieures concernant l'élaboration du produit final ne seront pas respectés et qu'un accord consécutif n'aura pas été dûment signé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Vivian Abboud

Téléphone : (780) 422-1988*

Télécopieur : (780) 422-1947

Courriel : Vivian.Abboud@gov.ab.ca

Objet : Cadre commun des programmes d'études
de mathématiques du PONC (Français)

Nausicaa Rogoz

Téléphone : (780) 422-0016*

Télécopieur : (780) 415-1377

Courriel : Nausicaa.Rogoz@gov.ab.ca

Objet : Processus d'évaluation et de sélection de
ressources de mathématiques pour le PONC

* À l'intérieur de l'Alberta, vous pouvez nous appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

Nous apprécions beaucoup l'intérêt que vous manifestez pour la traduction et l'adaptation de ressources de mathématiques de grande qualité destinées aux élèves francophones et aux élèves en immersion française ainsi qu'à leurs enseignants de l'Ouest et du Nord canadiens, et nous espérons recevoir très bientôt vos propositions.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués,



Pierre Gilbert

Président du Comité intergouvernemental pour les ressources pédagogiques
Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

TABLE DES MATIÈRES

Cet appel de propositions comporte sept (7) composantes	
Composantes	Description du contenu
Composante 1 – <i>Définitions</i>	<ul style="list-style-type: none"> • « Définitions relatives à cet appel de propositions » • « Définitions des catégories d'autorisation de ressources pour le PONC mentionnées dans l'appel de ressources CFR-0601 et applicables à l'appel de propositions (CFP-0602) ».
Composante 2 – <i>Directives relatives à la soumission de propositions</i>	2.1 Soumission de propositions 2.2 Contenu des propositions
Composante 3 – <i>Soumission de propositions : informations et échéances</i>	3.1 Lettre d'intention de soumettre une proposition – informations 3.2 Directives concernant les dates limites et l'expédition des soumissions de propositions 3.3 Échéances des différentes étapes de soumission de propositions 3.4 Échéances de mise en marché
Composante 4 – <i>Lettre d'intention de soumettre une proposition</i>	Notification préalable concernant l'intention de soumettre une ou des propositions, et renseignements requis pour la planification de l'évaluation des propositions soumisses.
Composante 5 – <i>Procédure et critères d'évaluation</i>	5.1 Procédure d'évaluation 5.2 Sommaire de l'évaluation 5.3 Critères d'évaluation
Composante 6 – Précisions et responsabilités	6.1 Stipulations 6.2 <i>Freedom of Information and Protection of Privacy Act (FOIP ACT)</i> – Accès à l'information et protection de la vie privée
Composante 7 – <i>Cadre commun des programmes d'études de mathématiques</i>	Renseignements concernant la façon d'accéder au <i>Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9 du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, mai 2006.</i>

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

D É F I N I T I O N S

Définitions relatives à cet appel de propositions

Alberta Education	Juridiction responsable des programmes d'études de mathématiques du PONC représentée par la Direction de l'éducation française et la <i>Learning and Teaching Resources Branch</i> .
Appel de propositions	Invitation lancée à des éditeurs, producteurs et réalisateurs en vue de la soumission de propositions pour l'élaboration de ressources pédagogiques conformes à des critères précis et visant un cours ou un programme d'études donné.
Comité d'évaluation des ressources	Groupe d'enseignants et de représentants de toutes les juridictions du PONC chargés d'évaluer : <ul style="list-style-type: none"> • les ressources préalablement approuvées à la suite de l'appel de ressources CFR-0601 (anglais); et • les propositions soumises en réponse à l'appel de propositions CFP-0602. Ce comité évalue les ressources et les propositions en deux étapes, en se basant sur les critères décrits dans la Composante 5 du présent appel de propositions.
Échantillon de traduction/adaptation	Section de la proposition soumise dans le cadre de cet appel de propositions qui comporte une traduction/adaptation en français de : <ul style="list-style-type: none"> • vingt-cinq pages consécutives (en couleur et imprimées au laser) de la ressource de l'élève soumise en réponse à l'appel de ressources CFR-0601; et • la section correspondante de la ressource de l'enseignant soumise en réponse à l'appel de ressources CFR-0601.
Éditeur	Éditeur/producteur/réalisateur qui soumet, seul ou en partenariat, une proposition en réponse au présent appel (CFP-0602).
Éditeur choisi	Éditeur/producteur/réalisateur dont la proposition est acceptée et qui est signataire d'un accord.
Élaboration de ressources	Processus suivi par les éditeurs choisis pour produire la version française des ressources destinées aux élèves de la maternelle à la 9 ^e année, et approuvées par le PONC à titre de « ressources d'étendue et de profondeur », ainsi que des ressources correspondantes destinées aux enseignants.
Exigence obligatoire	Exigence ou critère précis auquel il est absolument nécessaire de satisfaire pour qu'une proposition soit ou continue d'être prise en considération. Toute dérogation à l'une ou l'autre des exigences obligatoires spécifiées dans cet appel de propositions entraînera automatiquement le rejet d'une proposition.

Produit final	<p>Version française complétée et publiée d'une ressource destinée aux élèves, ainsi que de la ressource correspondante destinée aux enseignants, pour un niveau scolaire donné. Ce produit final doit être conforme aux critères établis dans le PONC, tels qu'ils sont décrits dans l'appel de ressources CFR-0601. Le produit final doit être équivalent au produit final correspondant publié en anglais, incluant la pagination.</p> <p>En vertu de cet appel de propositions, les critères applicables au produit final sont les suivants :</p> <p>Ressource de l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ressource doit être imprimée en couleur. • La reliure doit être la même que l'échantillon de reliure soumis pour évaluation dans le cadre de l'appel de ressources CFR-0601. • La ressource doit être suffisamment durable pour supporter une utilisation d'une durée minimale de cinq ans. <p>Ressource de l'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ressource doit être imprimée en trois couleurs au moins (soit le noir et deux autres couleurs). • La ressource doit être analogue à celle qui a été soumise à l'évaluation des ressources dans le cadre de l'appel de ressources CFR-0601. • La ressource doit être suffisamment durable pour supporter une utilisation d'une durée minimale de cinq ans.
Proposition	<p>Dossier soumis par un éditeur en réponse au présent appel de propositions. Cette proposition doit inclure les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un aperçu général; • un échantillon de traduction/adaptation; • les sections de la version anglaise de la ressource qui correspondent aux pages traduites dans l'échantillon; • une description de l'équipe d'élaboration des ressources; • une description du plan d'élaboration des ressources; et • une indication du financement requis, s'il y a lieu, pour élaborer et réaliser le produit final. <p>Note : <i>Tous les éléments énumérés ci-dessus sont inclus dans les exigences obligatoires.</i></p>

Définitions des catégories d'autorisation de ressources pour le PONC mentionnées dans l'appel de ressources CFR-0601 et applicables à l'appel de propositions (CFP-0602)

Ressource « d'étendue et de profondeur »	<p>Ressource exhaustive destinée aux élèves et aux enseignants et qui traite d'au moins 95 % des résultats d'apprentissage établis dans le <i>Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9, Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, mai 2006</i>. La ressource doit également englober l'ensemble des indicateurs de rendement applicables à un cours ou à un niveau scolaire particulier.</p> <p>Note : <i>Il revient exclusivement aux responsables des programmes de mathématiques du PONC de déterminer si le contenu d'une ressource couvre au moins 95 % des résultats d'apprentissage pertinents, en se basant sur l'impact potentiel des omissions sur l'apprentissage des élèves.</i></p>
---	--

Ressource de l'élève	<p>Matériel qui correspond aux activités présentées dans la ressource de l'enseignant et qui est élaboré à l'intention de l'élève. Ce matériel peut comprendre, sans y être limité, les types suivants de renseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renseignements de base sur des sujets en mathématiques; • activités qui permettent d'atteindre des résultats d'apprentissage pour un niveau donné du Cadre commun; • exercices ciblés qui permettent aux élèves d'appliquer, de clarifier et de renforcer leur compréhension de concepts; • exemples illustrés; • connexions à la vie courante; • liens avec d'autres matières; • tâches d'évaluation; • définition de termes; • réponses à certaines questions. <p>Note : <i>Toute ressource de l'élève soumise dans le cadre de l'appel de ressources CFR-0601 doit être accompagnée de la ressource correspondante destinée à l'enseignant.</i></p>
Ressource de l'enseignant	<p>Matériel destiné à l'enseignant afin de l'appuyer dans son utilisation de la ressource correspondante de l'élève et dans la mise en œuvre du <i>Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9 du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, mai 2006</i>. Ce matériel peut comprendre, sans y être limité, les types suivants de renseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • directives d'utilisation de divers outils pédagogiques tels que matériel de manipulation, documents reproductibles, cédéroms, guides d'évaluation ou de notation, etc.; • stratégies d'enseignement et d'évaluation, ainsi que suggestions d'adaptations possibles; • plans de leçons spécifiquement axés sur l'atteinte de résultats d'apprentissage pour un niveau donné du Cadre commun; • tableaux de corrélations entre le contenu de la ressource et le Cadre commun; • descriptions de diverses approches pédagogiques compatibles avec les processus mathématiques et la philosophie préconisée; • liens avec d'autres matières; • suggestions de plans d'enseignement annuels et(ou) quotidiens. <p>Note : <i>Toute ressource de l'élève soumise dans le cadre de l'appel de ressources CFR-0601 doit être accompagnée de la ressource de l'enseignant correspondante.</i></p>

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

DIRECTIVES RELATIVES À LA SOUMISSION DE PROPOSITIONS

DIRECTIVES

Le présent appel de propositions a pour premier but d'inviter les éditeurs à soumettre des projets de traduction/adaptation française de ressources pour appuyer le *Cadre commun des programmes d'études de mathématiques, maternelle à 9^e année du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, mai 2006*.

Alberta Education coordonne à la fois :

- l'appel de ressources de mathématiques M-9, en langue anglaise, pour le PONC (CFR-0601); et
- le présent appel de propositions de ressources de mathématiques M-9, en langue française, pour le PONC (CFP-0602).

Les deux appels sont affichés à l'adresse suivante : <<http://www.wncp.ca>>.

La clientèle cible des ressources en langue française comprend des élèves francophones et des élèves en immersion française de la maternelle à la 9^e année de l'ensemble des juridictions qui adhèrent au PONC.

Seules les ressources soumises en réponse à l'appel de ressources CFR-0601 (anglais) et approuvées comme « ressources d'étendue et de profondeur » seront évaluées dans le cadre de cet appel de propositions, et **une seule proposition par niveau sera retenue.**

PARTIE 2.1 : SOUMISSION DE PROPOSITIONS

1. Un éditeur qui, individuellement ou en partenariat, souhaite répondre à l'appel de propositions CFP-0602 doit :
 - soumettre **cinq (5)** exemplaires imprimés et complets de sa proposition pour chacun des niveaux scolaires visés, de la maternelle à la 9^e année.
 - garantir que les produits finaux incluront les versions anglaise et française équivalentes des ressources produites.
2. Les propositions de ressources de mathématiques M-9 pour le PONC soumises en réponse à l'appel de propositions CFP-0602 doivent être soumises **en français**.
3. **Seules** les propositions qui répondront à toutes les **exigences suivantes** seront évaluées :
 - Les propositions doivent être reçues à Alberta Education avant minuit, heure de l'Alberta, à la date spécifiée dans la *Composante 3*, Partie 3.3, le cachet de la poste ou le timbre dateur en faisant foi.
 - Toutes les exigences obligatoires dans la partie 2.2 de cette composante sont satisfaites.

PARTIE 2.2 : CONTENU DES PROPOSITIONS

Vous pourrez prendre connaissance des systèmes de pondération et de notation applicables aux exigences énumérées ci-dessous en consultant la *Composante 5* du présent appel de propositions.

Les éditeurs sont responsables du contrôle de la qualité, du processus d'élaboration, des droits d'auteur, de la validation, ainsi que des coûts de publicité et de marketing.

Les éditeurs doivent se conformer à chacune des exigences obligatoires mentionnées ci-dessous afin que leurs propositions soient admissibles au processus d'évaluation.

COMPOSANTES OBLIGATOIRES : Cinq (5) exemplaires

(✓)	Exigences obligatoires	Description
	1. Aperçu général	Formulation par l'éditeur d'un énoncé général témoignant de sa compréhension et de son acceptation des modalités, conditions et exigences inhérentes au présent appel de propositions (soit le CFP-0602). L'éditeur doit également fournir un engagement écrit précisant que le prix de détail de chaque composante du produit final de la ressource en français sera identique au prix de la ressource correspondante en anglais.
	2. Échantillon de traduction/adaptation (trois éléments)	<p>Soumission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un échantillon de traduction/adaptation de 25 pages consécutives, en couleur et imprimées au laser, de la ressource de l'élève soumise en réponse à l'appel de ressources CFR-0601; • d'un échantillon de la traduction/adaptation des pages correspondantes de la ressource de l'enseignant également soumise en réponse à l'appel de ressources CFR-0601; et • les sections correspondantes de la version anglaise des ressources traduites. <p>Les échantillons de traduction/adaptation représentatifs des contenus de la ressource de l'élève et de l'enseignant, devront répondre aux critères de traduction/adaptation décrits dans la <i>Composante 5</i> du présent appel de propositions.</p>
	3. Équipe d'élaboration des ressources	<p>Fournir une description de l'équipe d'élaboration des ressources que l'éditeur assignera au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description détaillée des responsabilités, fonctions et profils de chaque membre de cette équipe, soit : <ul style="list-style-type: none"> – le traducteur principal, le réviseur principal, les traducteurs, les réviseurs, les consultants, et tous les autres collaborateurs de l'équipe que l'éditeur est en mesure d'identifier; – une description de la formation et de l'expérience pertinente de chacun des membres de l'équipe; – une description du temps qui sera alloué à chacun des membres de l'équipe pour que le projet soit mené à bien.

(suite à la page 3)

(✓)	Exigences obligatoires	Description
	3. Équipe d'élaboration des ressources (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Profil et références de l'éditeur soumissionnaire : <ul style="list-style-type: none"> – renseignements relatifs à l'expérience de l'éditeur dans l'élaboration et la traduction de ressources de mathématiques; – un maximum de trois recommandations de professionnels garants de l'excellence des relations de travail entretenues par l'éditeur dans le cadre de projets de traduction et d'élaboration de ressources pédagogiques.
	4. Plan d'élaboration	<p>Présentation, par l'éditeur, d'un plan d'élaboration qui lui permettra de remplir toutes les conditions énumérées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit final de la version française de la ressource doit être équivalent au produit final correspondant publié en anglais, incluant la pagination. • L'éditeur proposera des échéances pour la livraison du produit final, incluant un échéancier et une description des produits livrables, décrivant : <ul style="list-style-type: none"> – les divers formats ou supports (si disponibles en anglais) que l'éditeur entend utiliser pour réaliser le produit final (par ex., imprimés, trousse d'enseignement, composantes modulaires, imprimés accompagnés de supports numériques, etc.) ; – les liens cohérents entre son plan d'élaboration, les échéances prévues dans ce plan pour la livraison du produit final, et les dates d'échéance spécifiées dans le présent appel de propositions; – une description des méthodes ou moyens auxquels l'éditeur aura recours pour s'assurer que la production de la ressource de l'élève et de la ressource de l'enseignant correspondante sera dûment achevée dans les délais prévus. • Stratégies destinées à la promotion des ressources : <ul style="list-style-type: none"> – une description des stratégies que l'éditeur adoptera pour promouvoir les ressources produites dans l'ensemble des juridictions du PONC.
	5. Coût	<ul style="list-style-type: none"> • Indication du financement requis, s'il y a lieu, pour élaborer et réaliser le produit final. • Justification du bien-fondé du financement requis.

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

SOUSSION DE PROPOSITIONS : INFORMATIONS ET ÉCHÉANCES

PARTIE 3.1 : LETTRE D'INTENTION DE SOUMETTRE UNE PROPOSITION – INFORMATIONS

Pour aider Alberta Education à planifier l'évaluation de propositions, veuillez remplir le formulaire intitulé *Lettre d'intention de soumettre une proposition* que vous trouverez dans la *Composante 4* du présent document et l'envoyer par télécopieur à Alberta Education en respectant la date d'échéance indiquée dans la partie 3.3 intitulée *Échéances des différentes étapes des soumissions de propositions*.

Remplissez une *Lettre d'intention de soumettre une proposition* pour chacun des niveaux scolaires, de la maternelle à la 9^e année pour lesquels vous souhaitez soumettre une proposition.

Chaque formulaire devrait indiquer :

- le niveau scolaire de la ressource à traduire;
- le type de ressource pour lequel une proposition sera soumise;
- la langue adoptée pour présenter la proposition;
- des renseignements généraux concernant les éditeurs ainsi que le titre anglais et le titre français de la ressource pertinente.

PARTIE 3.2 : DIRECTIVES CONCERNANT LES DATES LIMITES ET L'EXPÉDITION DES SOUSSIONS DE PROPOSITIONS

1. Chacune des propositions de ressources destinées aux élèves et aux enseignants de la maternelle à la 9^e année doit être reçue à Alberta Education avant **minuit, heure de l'Alberta, à la date spécifiée** dans la partie 3.3 de cette composante, le cachet de la poste ou le timbre dateur en faisant foi. Si les propositions sont expédiées par voie postale ou par un service de messagerie, les éditeurs doivent en informer Alberta Education et conserver les documents qui leur permettront de prouver que leurs propositions ont bien été envoyées avant l'heure et la date limite, advenant le cas où la poste ou le service de messagerie en perdent la trace avant leur livraison à Alberta Education.
2. Indiquez clairement le numéro de référence (**CFP-0602**) sur chaque proposition ainsi que sur l'emballage d'expédition.
3. **Toutes les propositions doivent être postées, acheminées par messagerie ou remises en mains propres, et elles doivent être adressées de la manière suivante :**

**Attention : YVONNE GUERTIN, Resource Monitor
PONC – Mathématiques M-9 — Appel de propositions (CFP-0602)
Alberta Education
Learning and Teaching Resources Branch
Financial Building, 7^e étage,
10621 – 100 Avenue
Edmonton AB T5J 0B3**

PARTIE 3.3 : ÉCHÉANCES DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE SOUMISSION DE PROPOSITIONS

Les propositions doivent être reçues à Alberta Education avant **minuit, heure de l'Alberta, aux dates spécifiées ci-dessous**, le cachet de la poste ou le timbre dateur en faisant foi.

Propositions pour des ressources en français	Maternelle, 1^{re}, 4^e et 7^e années	2^e, 5^e et 8^e années	3^e, 6^e et 9^e années
Lettre d'intention	5 septembre 2006	7 septembre 2007	5 septembre 2008
Soumission des propositions	18 décembre 2006	21 décembre 2007	19 décembre 2008
Évaluation des ressources/propositions	Du 29 janvier au 2 février 2007	Du 28 janvier au 1 ^{er} février 2008	Du 2 au 6 février 2009
Lettre d'attestation du résultat final	Avril 2007	Avril 2008	Avril 2009

PARTIE 3.4 : ÉCHÉANCES DE MISE EN MARCHÉ

Le tableau suivant indique les dates à partir desquelles les ressources françaises doivent être achevées et prêtes pour la vente dans les juridictions du PONC.

Disponibilité des ressources pour la vente	Maternelle, 1^{re}, 4^e et 7^e années	2^e, 5^e et 8^e années	3^e, 6^e et 9^e années
Produit final disponible conformément aux exigences des juridictions du PONC.	Juin 2008	Juin 2009	Juin 2010

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

LETTRÉ D'INTENTION DE SOUMETTRE UNE PROPOSITION

(Une version électronique de ce document est disponible en format Microsoft Word 2003, dans la section
Appel de propositions (Français) (CFP-0602) du site Web suivant : <<http://www.wncp.ca>>.)

Pour aider Alberta Education à planifier l'évaluation des propositions, veuillez remplir un exemplaire du présent document pour **chaque proposition** soumise en réponse à cet appel (CFP-0602).

Si une proposition est soumise par deux ou plusieurs éditeurs en partenariat, une seule Lettre d'intention de soumettre des propositions est exigée.

Veuillez faire parvenir toutes vos lettres d'intention à **M^{me} Yvonne Guertin, Alberta Education, par télécopieur, au (780) 415-1377, au plus tard aux dates indiquées ci-dessous.**

Propositions pour des ressources en français	M, 1 ^{re} , 4 ^e et 7 ^e années	2 ^e , 5 ^e et 8 ^e années	3 ^e , 6 ^e et 9 ^e années
Lettre d'intention	5 septembre 2006	7 septembre 2007	5 septembre 2008
Soumission de propositions	18 décembre 2006	21 décembre 2007	19 décembre 2008

Niveau scolaire : M 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e

Type de ressource :

Ressource de l'élève et ressource correspondante destinée à l'enseignant

Langue de la proposition : Français

Renseignements généraux :

Titre de la ressource (en anglais) : _____

Éditeur : _____

Titre de la ressource (en français) : _____

Éditeur : _____

Personne à contacter pour cette soumission de proposition :

Nom : _____ Fonction : _____

Téléphone : _____ Numéro sans frais : _____

Télécopieur : _____ Courriel : _____

Signature autorisée : _____

Date: _____

Nom de la personne qui a rempli

ce formulaire (en caractères d'imprimerie s.v.p.) : _____

Signature : _____ **Date :** _____

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

PROCÉDURE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

PARTIE 5.1 : PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Seules les ressources soumises en réponse à l'appel de ressources CFR-0601 (anglais) et approuvées comme « ressources d'étendue et de profondeur » seront évaluées et **une seule proposition par niveau sera retenue** à la suite de cet appel de propositions.

De plus, seules les propositions qui répondront à toutes les exigences suivantes seront évaluées :

- Les propositions doivent être reçues à Alberta Education avant minuit, heure de l'Alberta, à la date spécifiée dans la composante 3, partie 3.3, le cachet de la poste ou le timbre dateur en faisant foi.
- Toutes les exigences obligatoires dans la partie 2.2 de cette composante sont satisfaites.

La procédure d'évaluation adoptée pour choisir une ressource comporte les deux étapes suivantes :

Première étape : Évaluation de la ressource anglaise à traduire

Seules les ressources soumises en réponse à l'appel CFR-0601 (anglais) et approuvées par le PONC à titre de « Ressources d'étendue et de profondeur » seront prises en considération pour le présent appel de propositions. À partir du moment où une ressource anglaise soumise en réponse à l'appel CFR-0601 est approuvée, chaque membre du comité d'évaluation des ressources attribue individuellement une note à cette ressource en se basant sur le système de pondération et les critères que vous trouverez dans la partie 5.3 de la présente composante. Ces critères se rapportent à **la satisfaction des besoins des élèves francophones et ceux des élèves en immersion française**. La note finale est déterminée lors d'une réunion du comité d'évaluation, en calculant la moyenne des notes individuellement allouées par les membres de ce comité.

Deuxième étape : Évaluation de la proposition

En se basant sur les critères décrits dans la partie 5.3 de cette composante, chaque membre du comité d'évaluation des ressources attribue une note pour chacun des volets suivants de la proposition soumise :

- Aperçu général
- Échantillon de traduction/adaptation
- Équipe d'élaboration des ressources
- Plan d'élaboration des ressources
- Coût

Les notes finales sont déterminées lors d'une réunion du comité d'évaluation, en calculant la moyenne des notes individuellement allouées par les membres de ce comité.

La note globale pour l'ensemble des deux étapes décrites ci-dessus sera basée sur le système de pondération suivant :

- 30 % pour l'évaluation de la ressource anglaise à traduire;
- 70 % pour l'évaluation de la proposition (35 % pour l'aperçu général et l'échantillon de traduction/adaptation, et 35 % pour l'équipe d'élaboration des ressources, le plan d'élaboration et le coût).

L'évaluation de chaque étape sera basée sur le système de notation décrit dans les pages qui suivent.

La note finale allouée à chaque étape sera convertie de façon à ce qu'elle soit conforme au système de pondération décrit à la page précédente, en utilisant la formule suivante :

(points reçus/somme des points) x pondération.

Si un éditeur est effectivement choisi à la suite de cet appel de propositions, cet éditeur sera celui qui aura obtenu la note globale la plus élevée, après l'addition de ces trois notes pondérées.

PARTIE 5.2 : SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION (voir les critères dans la partie 5.3 ci-dessous)

Première étape : Évaluation de la ressource anglaise à traduire	Pondération
Deuxième étape : Évaluation de la proposition	
Première étape : Évaluation de la ressource anglaise à traduire	
L'évaluation sera basée sur des critères relatifs à la satisfaction des besoins des élèves francophones et ceux des élèves en immersion française.	30 %
Deuxième : Évaluation de la proposition	
<ul style="list-style-type: none"> • Aperçu général • Échantillon de traduction/adaptation : <ul style="list-style-type: none"> – vingt-cinq pages consécutives de la ressource de l'élève – les pages correspondantes de la ressource de l'enseignant 	35 %
<ul style="list-style-type: none"> • Équipe d'élaboration des ressources : <ul style="list-style-type: none"> – les membres de l'équipe, leurs fonctions et leurs profils (formation, expérience, etc.) – profil et références de l'éditeur • Plan d'élaboration des ressources : <ul style="list-style-type: none"> – équivalence entre le produit final en français et le produit final en anglais – échéances suggérées pour la livraison du produit final, incluant un échéancier et une description des produits livrables – stratégies proposées pour promouvoir les ressources • Coût : <ul style="list-style-type: none"> – le financement requis, s'il y a lieu, pour élaborer et réaliser le produit final – justification du bien-fondé du financement requis 	35 %
Note globale	100 %

PARTIE 5.3 : CRITÈRES D'ÉVALUATION

Première étape : Évaluation de la ressource anglaise à traduire (30 %)

L'évaluation sera basée sur des critères relatifs à la satisfaction des besoins des élèves francophones et ceux des élèves en immersion française.

Critères	Notes
<ul style="list-style-type: none"> Le contenu de la ressource anglaise se rapporte à un pourcentage élevé des résultats d'apprentissage généraux et spécifiques adoptés dans le <i>Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9, Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, mai 2006</i>. 	2
<ul style="list-style-type: none"> La présentation des concepts, des activités et des évaluations offre d'excellentes occasions de répondre aux besoins des clientèles cibles. 	5
<ul style="list-style-type: none"> Le texte anglais se prête facilement à la traduction/adaptation destinée aux élèves francophones et aux élèves en immersion française. 	3
<ul style="list-style-type: none"> Le support ou le matériel équivalent auquel on fait référence dans la ressource anglaise seront également offerts dans la version française. 	4

Deuxième étape : Évaluation de la proposition (70 %)

Les notes indiquées ci-dessous reflètent le degré de conformité de la proposition avec les critères d'évaluation auxquels elle doit répondre.

Critères (35 %)	Notes
<p>Aperçu général La proposition de l'éditeur inclut un énoncé général témoignant de sa compréhension et de son acceptation des modalités, conditions et exigences inhérentes au présent appel de propositions, ainsi qu'un engagement écrit précisant que le prix de détail de chaque composante du produit final de la ressource en français sera identique au prix de la ressource correspondante en anglais.</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>
<p>Échantillon de traduction/adaptation :</p> <ul style="list-style-type: none"> vingt-cinq pages consécutives de la ressource de l'élève les pages correspondantes de la ressource de l'enseignant 	
<ul style="list-style-type: none"> Le design et la présentation de l'échantillon de traduction/adaptation française est équivalent au design et à la présentation des pages correspondantes de la version anglaise de la ressource. 	4
<ul style="list-style-type: none"> La pagination de l'échantillon français est identique à celle de la section correspondante de la version anglaise de la ressource. 	4
<ul style="list-style-type: none"> L'échantillon de traduction est aussi précis et concis que possible, et reprend fidèlement les idées et les significations exposées dans la section correspondante de la version anglaise de la ressource. 	4
<ul style="list-style-type: none"> L'échantillon de traduction est pertinent pour les élèves francophones et les élèves en immersion française, et il reflète leurs expériences de la vie quotidienne, tant à l'école qu'ailleurs. 	4
<ul style="list-style-type: none"> L'échantillon de traduction est exempt de fautes d'orthographe et de grammaire, et il ne comporte pas d'erreurs lexicales. 	4
<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire, la terminologie et les expressions utilisés dans l'échantillon de traduction sont propres à la matière et adoptés par le PONC. 	4
<ul style="list-style-type: none"> L'échantillon de traduction reflète les particularités linguistiques des clientèles cibles de l'Ouest et du Nord canadiens. 	4

Critères (35 %)	Notes
<p>Équipe d'élaboration des ressources La proposition de l'éditeur comporte une description de son équipe d'élaboration des ressources, laquelle inclut :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une liste de tous les membres de cette équipe et une description détaillée de leurs responsabilités, fonctions et profils, soit : <ul style="list-style-type: none"> – le traducteur principal, le réviseur principal, les traducteurs, les réviseurs, les consultants, et tous les autres collaborateurs de l'équipe que l'éditeur est en mesure d'identifier; – une description de la formation et de l'expérience pertinente de chacun des membres de l'équipe; – une description du temps qui sera alloué à chacun des membres de l'équipe pour que le projet soit mené à bien. 	2
<ul style="list-style-type: none"> • Profil et références de l'éditeur soumissionnaire : <ul style="list-style-type: none"> – renseignements relatifs à l'expérience de l'éditeur dans l'élaboration et la traduction de ressources de mathématiques; – un maximum de trois recommandations de professionnels garants de l'excellence des relations de travail entretenues par l'éditeur dans le cadre de projets de traduction et d'élaboration de ressources pédagogiques. 	2
<p>Plan d'élaboration Le plan d'élaboration de la ressource doit démontrer que tous les critères suivants seront respectés :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Le produit final de la version française de la ressource sera équivalent au produit final correspondant publié en anglais, incluant la pagination. 	5
<ul style="list-style-type: none"> • L'éditeur proposera des échéances pour la livraison du produit final, incluant un échéancier et une description des produits livrables, décrivant : <ul style="list-style-type: none"> – les divers formats ou supports (si disponibles en anglais) que l'éditeur entend utiliser pour réaliser le produit final (par ex., imprimés, trousseaux d'enseignement, composantes modulaires, imprimés accompagnés de supports numériques, etc.) – les liens cohérents entre son plan d'élaboration, les échéances prévues dans ce plan pour la livraison du produit final, et les dates d'échéance spécifiées dans le présent appel de propositions. – une description des méthodes ou moyens auxquels l'éditeur aura recours pour s'assurer que la production de la ressource de l'élève et de la ressource de l'enseignant correspondante sera dûment achevée dans les délais prévus. 	5
<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies destinées à la promotion des ressources : <ul style="list-style-type: none"> – une description des stratégies que l'éditeur adoptera pour promouvoir les ressources produites dans l'ensemble des juridictions du PONC. 	3
<p>Coût</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Indication du financement requis, s'il y a lieu, pour élaborer et réaliser le produit final. 	5
<ul style="list-style-type: none"> • Justification du bien-fondé du financement requis. 	5

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

PRÉCISIONS ET RESPONSABILITÉS

PARTIE 6.1 : STIPULATIONS

Conditions :

- Les propositions en retard ne seront pas acceptées.
- Seules les propositions qui répondront à toutes les exigences obligatoires énumérées dans la Composante 2 de cet appel de propositions seront prises en considération.
- L'éditeur devra assumer tous les frais et dépenses encourus lors de la préparation de ses propositions.
- En soumettant un avis écrit clair et détaillé, l'éditeur pourrait résilier ou amender toute proposition avant la date et l'heure de clôture. Au moment de la clôture, toutes les propositions deviennent irrévocables et ne peuvent pas être amendées, à moins qu'Alberta Education ne réclame un amendement à des fins de clarification.
- En tout temps, Alberta Education a le droit d'annuler cet appel de propositions et de le réitérer, pour quelque raison que ce soit, sans assumer la moindre responsabilité. Dans cette éventualité, aucun éditeur ne pourra subséquemment exiger d'Alberta Education quelque compensation que ce soit.
- Une proposition soumise en réponse à cet appel de propositions ne constitue pas une offre de contrat.
- Au besoin, Alberta Education se réserve le droit de réclamer des renseignements complémentaires de la part des éditeurs intéressés concernant leurs propositions, et cela, aux frais de ces éditeurs eux-mêmes.
- Alberta Education n'est pas tenu d'accepter la proposition qui requiert le financement le plus bas, pas plus, d'ailleurs, n'importe laquelle des propositions qui lui sont soumises.

Responsabilités des erreurs :

- Bien que tous les efforts aient été déployés pour s'assurer que l'information contenue dans cet appel de propositions et dans les documents connexes soient exacts et complets, de même que dans tous les autres renseignements fournis, Alberta Education ne garantit d'aucune manière l'exactitude et l'exhaustivité de cette documentation. Il incombe aux éditeurs de demander tous les renseignements nécessaires avant la date de clôture de cet appel de propositions et de s'assurer que les informations fournies sont suffisantes.

Conflit d'intérêts :

- L'éditeur doit divulguer, sans aucune restriction, par écrit et avant la clôture de l'appel de propositions, toute situation susceptible d'être reliée à un conflit d'intérêts, advenant le cas où sa proposition serait choisie dans le cadre de cet appel de propositions.
- Alberta Education examinera toutes les soumissions à la lumière de cette disposition et pourra rejeter à sa guise toute proposition soumise par un éditeur qui pourrait être en conflit d'intérêts ou être éventuellement perçu comme étant en conflit d'intérêts.

Acceptation des termes et conditions de cet appel de propositions :

- En soumettant une proposition, les éditeurs acceptent tous les termes, conditions et stipulations énoncés dans le présent appel de propositions.
- En soumettant une proposition en réponse à cet appel de propositions, les éditeurs acceptent de fournir les services proposés conformément (mais sans nécessairement s'y limiter) aux termes, conditions et stipulations énoncés dans le présent appel de propositions, ainsi que de collaborer avec Alberta Education pour répondre aux exigences énumérées dans le sommaire du rapport d'évaluation de la proposition, lesquelles seront d'ailleurs discutées lors de la première rencontre entre Alberta Education et l'éditeur choisi, à la suite de l'évaluation des propositions.
- Alberta Education se réserve le droit d'apporter des modifications mineures à cet appel de propositions dans les trois (3) mois précédant les dates limites de soumission des propositions, ainsi que de proroger les délais de l'appel de propositions dans l'éventualité où aucune proposition n'aurait été soumise à l'intérieur des délais spécifiés dans cet appel de propositions.

**PARTIE 6.2 : FREEDOM OF INFORMATION AND PROTECTION OF PRIVACY ACT
(FOIP ACT) – Accès à l'information et protection de la vie privée**

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de cet appel de propositions le sont en vertu de la présente activité afin de permettre à Alberta Education de s'assurer de l'exactitude et de la fiabilité des propositions, et de pouvoir évaluer les propositions soumises par les éditeurs. Cette collecte de renseignements est conforme à l'article 33(c) de la loi FOIP – *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FOIP ACT).

Un rapport d'évaluation sera compilé, et les informations relatives aux propositions des éditeurs seront disponibles sur présentation d'une demande écrite envoyée à M^{me} Vivian Abboud, responsable du projet du PONC en mathématiques, programme en français, au 780-422-1988 (ligne sans frais à l'intérieur de l'Alberta : 310-0000) ou à l'adresse suivante : <Vivian.Abboud@gov.ab.ca>. Les éditeurs peuvent demander des renseignements **concernant uniquement leurs propres propositions**.

Les critères d'évaluation et les formules de répartition ayant trait à cet appel de propositions font partie du domaine public. L'évaluation de chaque proposition est considérée comme étant confidentielle et présente un intérêt aux concurrents concernés ou aux autres éditeurs ayant soumis des propositions en réponse à cet appel. Toute demande d'information au sujet d'une évaluation sera fournie à l'éditeur concerné ou à d'autres sur présentation d'une demande écrite envoyée à Alberta Education, laquelle sera traitée uniquement en vertu des procédures strictes et conformes à la loi FOIP – *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FOIP Act). On peut trouver des informations sur les procédures relatives à cette loi à l'adresse suivante : <<http://www.gov.ab.ca/foip/>>.

En vertu de cette loi, Alberta Education ne peut assurer de façon absolue la confidentialité des documents qui lui sont soumis par les éditeurs en réponse à ses appels de propositions.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de la loi FOIP ou de la collecte d'informations constituée dans le cadre de cet appel de propositions, veuillez communiquer avec Nausicaa Rogoz, Learning Resources Coordinator, Learning and Teaching Resources Branch, au 780-422-0016 (ligne sans frais à l'intérieur de l'Alberta : 310-0000) ou à l'adresse suivante : <Nausicaa.Rogoz@gov.ab.ca>.

**Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)
Mathématiques de la maternelle à la 9^e année
Appel de propositions (Français) (CFP-0602)**

CADRE COMMUN DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE MATHÉMATIQUES

Pour accéder au Cadre commun des programmes d'études de mathématiques, veuillez visiter le site Web du PONC à l'adresse : <<http://www.wncp.ca>>. Allez ensuite à la page intitulée « Mathematics » et cliquez sur <[The Common Curriculum Framework for K-9 Mathematics, 2006](#)> [French].

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les programmes de mathématiques M-9 du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, veuillez contacter l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Vivian Abboud

Téléphone : (780) 422-1988*

Télécopieur : (780) 422-1947

Courriel : Vivian.Abboud@gov.ab.caObjet : Cadre commun des programmes d'études
de mathématiques (**Français**)**Debbie Duvall**

Téléphone : (780) 422-3257*

Télécopieur : (780) 422-0576

Courriel : Debbie.Duvall@gov.ab.caObjet : Cadre commun des programmes d'études
de mathématiques (**Anglais**)

* À l'intérieur de l'Alberta, vous pouvez nous appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

Si vous désirez obtenir un exemplaire imprimé du *Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9, Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, mai 2006*, veuillez communiquer avec M^{me} Vivian Abboud (programme français) ou avec M^{me} Debbie Duvall (programme anglais).

Note : *Si vous désirez imprimer le Cadre commun des programmes d'études, nous vous suggérons de commencer par enregistrer le fichier pertinent sur votre disque dur afin d'obtenir un meilleur résultat.*